

Impact

ODD principal

ODDs secondaires



Input

		2014	2015	2016	2017	2018
Total ressources engagées	Montant €	179 032 €	210 007 €	328 864 €	309 599 €	276 863 €
Personnel bénévole	Equivalents Temps Plein (ETP)	0.0 ETP				
Personnel salarié mis à disposition à titre gracieux	Nombre ETP	0.5 ETP	0.5 ETP	0.5 ETP	0.5 ETP	0.5 ETP

Output

		2014	2015	2016	2017	2018
Nombres de personnes actives	Salariés en ETP	0.5 ETP				
4-5 PAP sont finalisés par an						

Outcome

2014

2015

2016

2017

2018

Chaque propriétaire peut facilement savoir ce qu'il peut faire.

Définition d'un cadre réglementaire clair renseignant chaque propriétaire sur ses possibilités.

Cité Emile Mayrisch :

Des subventions étatiques du Ministère de la Culture pour sauvegarder un patrimoine urbain à valeur historique sont à recevoir.

Production de la fiche

Opération d'inventaire	Schiffflange 2019
Rédacteur fiche	Deveco SA - Jean-Luc Karleskind
Acteur de terrain	Guy Spanier
Valdateur inventaire	Albert Kalmes

Politique d'urbanisme

Identification

	Entité légale	Locaux 1
Nom	Commune de Schifflange	Service d'Urbanisme et de Développement Durable (SUDD)
Adresse	Avenue de la Libération L-3801 Schifflange	14, Avenue de la Libération L-3801 Schifflange
Web	www.schifflange.lu	
Email		
Responsable/ Contact	Albert Kalmes 54.50.61.304 Albert.Kalmes@schifflange.lu	Guy Spanier 265 347 331 Guy.Spanier@schifflange.lu
Forme juridique	Commune	
Date création		
Note Identification:		

Intention

Quelle était l'intention de ceux qui ont lancé cette initiative ? Quelle tendance l'initiative veut-elle influencer ? Quel effet de réduction d'effets indésirables ou d'augmentation d'effets désirables est recherché ?

La commune de Schifflange s'est dotée de critères de PAP qui intègrent des éléments de politique d'urbanisme durable.

Réduire :

- la consommation en eau en imposant l'utilisation des eaux de pluie pour les toilettes, machines à laver, arrosage (PAP nouveaux quartiers)
- promouvoir la mobilité active, respectivement réduire la mobilité motorisée individuelle
- l'imperméabilité des sols
- les déblais

Promouvoir :

- la performance énergétique
- les matériaux durables
- les plantes indigènes

Préserver la mixité :

- sociale : familles/personnes seules, jeunes/vieux, nationaux/étrangers
- fonctionnelle : habitat / activité économique => travailler et habiter dans le même quartier

Augmenter la Qualité de vie :

- espaces de rencontres
- espaces verts
- donner envie d'aller devant sa porte

Préserver :

- le patrimoine historique et culturel

Impliquer les citoyens :

- permettre aux habitants de co-crée le PAP

Favoriser les microclimats :

- toitures vertes
- couloirs d'air frais
- bassins de rétention des eaux de pluie à ciel ouvert

Politique d'urbanisme

Description Initiative	Décrire en quoi consiste l'activité du collectif. Le cas échéant, mentionner les projets futurs.
-------------------------------	--

Le Plan d'Aménagement Général (PAG) est un élément central de la mission d'urbanisme de la Commune. Le PAG définit l'affectation du sol et le coefficient de construction. Mais, la vraie mise en oeuvre du PAG sur le terrain se traduit dans le Plan d'Aménagement Particulier. Celui-ci définit pour chaque parcelle comment on peut construire. Il fixe le nombre de logements par parcelles, le nombre d'emplacements de parking, la gestion des eaux de pluie, des déchets, des espaces verts, de la voirie...

Pour la commune de Schiffflange, il y a environ 80 PAP.

Le PAP veille à l'application des critères de développement durable pour chaque quartier, chaque PAP.

Une commission consultative du développement durable avise chaque ébauche de PAP. Celui-ci est ensuite approuvé par le Collège échevinal, puis le Conseil Communal.

La Commune a lancé un Masterplang pour développer la ville en concertation avec les habitants (voir fiche d'initiative du Masterplang).

Faiblesses - Menaces	Décrire en quoi l'activité du collectif pourrait avoir des faiblesses au regard de certaines cibles. Un exemple de faiblesses serait des créations d'emplois qui généreraient d'importantes pollutions environnementales ou une énorme ponction sur les ressources en eau ou sur un biotope protégé. Un exemple de menace serait la possibilité de plainte d'une entreprise du secteur à but lucratif pour la concurrence déloyale que lui ferait une initiative subventionnée du secteur social.
-----------------------------	---

Conflits possibles sur les affectations de foncier entre les désirs divergents des propriétaires.

Possibles recours contre la Commune au tribunal administratif.

Politique d'urbanisme

Classification Cible(s) ODD

1. Pour être prioritaire, il faut qu'il ressorte clairement de la description de l'intention qu'une cible soit impactée.
2. Si plusieurs cibles sont impactées, la cible la plus pertinente sera la "Cible prioritaire". Cette cible définit l'ODD prioritaire.
3. Toute autre cible d'autres ODDs que l'ODD prioritaire sera indiquée dans la zone "Cibles secondaires". Dans l'onglet "Résumé", l'initiative sera également associée à ces ODDs à titre secondaire.

ODD principal



Cible prioritaire de l'ODD principal

11.3	D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays
Commentaire	

Autres cibles de l'ODD principal

11.1	D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis
Commentaire	
11.4	Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial
Commentaire	
11.6	D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets
Commentaire	

ODDs secondaires



Cibles des ODDs secondaires

12.2	D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles
Commentaire	Utilisation rationnelle des sols
12.5	D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation
Commentaire	Réduction des déchets inertes en respectant la topographie des terrains mis en construction
13.1	Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat
Commentaire	Prévention des inondations
15.5	Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction
Commentaire	Nouveaux quartiers : bilan écologique. Préservation des biotopes Ex. PAP verger
16.7	Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions
Commentaire	Participation des citoyens

Rayonnement

Zone géographique concernée par l'initiative (Commune(s), Canton, Nation...)

Commune de Schiffflange